

MAI
2018

Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr

facebook @saintperemarcenpoulet



IMPÔT SUR LE REVENU

DÉCLARATION DES REVENUS 2017. Le service de déclaration en ligne est ouvert. Pour l'Ille-et-Vilaine, dates limites de dépôt :
- déclaration papier : jeudi 17 mai 2018 à minuit.
- déclaration en ligne : mardi 29 mai 2018 à minuit.

Retrouvez tous les services en ligne sur le site impots.gouv.fr (déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...)

PRÉLEVEMENT À LA SOURCE DES IMPÔTS SUR LE REVENU. L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au 1^{er} janvier 2019. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus. Il vous est demandé, dès cette année, au moment de la déclaration, de choisir un taux. Pour plus d'informations, consultez les sites internet : prelevementalasource.gouv.fr ou impots.gouv.fr.

COMMERÇANTS - ARTISANS

PASS COMMERCE ET ARTISANAT : une nouvelle aide pour accompagner les Très Petites Entreprises. Cofinancée à parité par Saint-Malo Agglomération et la Région Bretagne, elle vise à soutenir les investissements des commerçants et artisans des communes de moins de 5 000 habitants sur l'Agglomération.

Qui peut en bénéficier ? Toute entreprise artisanale ou commerciale indépendante inscrite au RCS ou au répertoire des métiers, située sur le territoire de Saint-Malo Agglomération (à l'exception de Saint-Malo et Cancale). Avoir 7 salariés au maximum (hors gérant). Avoir un chiffre d'affaire qui ne dépasse pas 1 million d'euros HT.

Pour quelles opérations ? Les travaux immobiliers, de mise aux normes, accessibilité, embellissements ...

Contacts pour la préparation de votre dossier : Chambre de Commerce et d'Industrie : Morgane Pennec – 02 99 20 63 24 – mpennec@ille-et-vilaine.cci.fr ou Wilfrid Godeux – 02 99 20 29 09 – wgodeux@ille-et-vilaine.cci.fr. Chambre de métiers et de l'artisanat : Nelly Duchesne : 02 99 40 69 54 – nduchesne@cma-rennes.fr. Toute l'information sur www.saint-malo-developpement.fr.

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

GRAND JEU-CONCOURS !

Le réseau de bus de Saint-Malo Agglomération évolue au 1^{er} juin (nouveaux services, nouveau nom...). Pour accompagner cette évolution, SMA lance un grand jeu-concours. Vous avez **jusqu'au 20 mai** pour tenter votre chance et remporter des lots d'exception : invitations VIP au départ de la Route du Rhum et sur les coulisses du village, abonnements au réseau de transport et plein d'autres surprises... !

Toute l'information sur le site internet de Saint-Malo Agglomération : www.stmalo-agglomeration.fr



À vous de jouer avec SMA

Accueil

SIVU «Animation à la Vie Sociale»



Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr

Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

AU VIDE GRENIER AU

F O R T 20 MAI F O R T

D 9h-18h D

E Stand 3€ le mètre. E

S installation à partir de 6h. S

A BUVETTE ET A

I RESTAURATION SUR PLACE I

N Infos et réservation N

T 06.77.10.31.48 T

P 02.23.16.05.47 P

E ORGANISE PAR LE S.I.V.U. E

R "Animation à la Vie Sociale" R

E Châteauneuf, St-Père, E

St-Suliac et la Ville-es-Nonais. E

Ne pas jeter sur la voie Publique. Réalisé et Imprimé par nos soins. E

CENTRE DE LOISIRS :

Ouvert pour les vacances jusqu'au 11 mai de 9h à 17h30 (garderie de 7h30 à 9h et de 17h30 à 19h). Inscription OBLIGATOIRE au plus tard 48h avant.

ANIMATION ADOS : programme d'animation disponible sur le site internet du SIVU : <http://sivu35430.fr>.

«LE SIVU FAIT SON FESTIVAL» Dimanche 3 juin (10h-22h). Grand parc d'attractions éphémère avec de nombreuses animations. Tir à l'arc, structures gonflables, tyroliennes, saut pendulaire, archery games, bubble soccer, déambulations artistiques. Spectacle de *Barto*, concert de *la Belle Famille* à 17h30.

NOUVEAU À SAINT-PÈRE...

PRIMEURS DES BORDS DE RANCE :

Choisissez... Cliquez... Commandez ! En direct du producteur, composez votre panier de légumes de chez vous, directement en ligne sur www.rancelegumes.fr. Point de retrait des paniers à la Lyonnais à Saint-Père. 06 62 82 25 22

BIBLIOTHÈQUE



« **LA VAGUE DES MOTS** ». Bibliothèque ouverte le mercredi 16h / 18h - le vendredi 16h / 18h30 et le samedi de 10h / 12h. **02 99 58 26 76**.

Dimanche 20 mai : les bénévoles vous accueilleront au vide grenier du SIVU au Fort de Saint-Père. La vente des livres nous permettra de compléter des collections de BD que les enfants aiment beaucoup.

Samedi 26 mai à 10h : atelier loisir créatif animé par Leïla avec la confection d'un pot à crayons, pour les enfants de 8 à 12 ans. Inscription à la bibliothèque les jours de permanence.

Toutes les nouveautés adultes et enfants avec leur résumé sont sur : www.bibliothequesaintpere.wordpress.com
www.facebook.com/bibliothequesaintpere.

JUMELAGE



VOYAGE POUR LA BELGIQUE : IL RESTE QUELQUES PLACES. Le comité de jumelage vous propose un voyage à Nandrin pour 100 €. Ce séjour aura lieu le week-end de l'Ascension, du jeudi 10 mai (départ le matin à 7h30) au dimanche 13 mai (retour en fin d'après midi). Si vous désirez y participer, contactez Élisabeth Le Pape au **06 16 30 73 31**. Participation 100 € (voyage en autocar, visites et soirées). L'hébergement se fait en famille d'accueil. Reste à charge des participants, les repas du jeudi midi et du dimanche midi (possibilité d'apporter son pique-nique).

BALADE DÉCOUVERTE

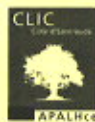
ÉTANG DE PLERGUER : Dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, les Eaux de Beaufort, la ville de Saint-Malo, Plerguer et SMA vous proposent de découvrir l'Étang de Plerguer (au Pont Allain) mercredi 30 mai à 17h.

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE

CAFÉ DES AIDANTS : Temps d'échange de 15h à 16h30 à Dinard (Le Beauséjour). **02 99 16 88 76**.

Mardi 15 mai. Thématique : « *Quelques clefs pour maintenir une communication avec son proche* ».

Mardi 5 juin. Thématique : « *Aidants, mais pas seulement ! Passons ensemble un moment convivial.* »



DÉCHETS - MAI

BACS JAUNES : vendredis 11 et 25 mai.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir.

ATTENTION ! la collecte initialement prévue le jeudi 10 mai sera reportée au vendredi 11 mai en raison du jour férié.

DÉCHÈTERIES : les 5 déchèteries de l'agglomération seront fermées le mardi 1^{er} mai, mardi 8 mai, jeudi 10 mai et lundi 21 mai.



CÉLÉBRATIONS

MESSES LES SAMEDIS À 18H : 5 mai à Saint-Guinoux ; 12 mai à Saint-Père ; 19 mai à Saint-Suliac et le 26 mai messe des familles au Tronchet.

MESSES LES DIMANCHES À 10H30 : 6 mai à Plerguer ; 13 mai à Châteauneuf ; 20 mai, Pentecôte à Plerguer ; 27 mai à Châteauneuf.

Jeudi de l'ascension, jeudi 10 mai à Miniac-Morvan.



MOT DU JARDINIER

«Celui qui s'allège avant le mois de mai, certainement ne sait pas ce qu'il fait.»



À VOS AGENDAS



SAMEDI 5 MAI. Repas organisé par l'association de chasse.
Réservations, contact : **06 30 60 84 15**.

LUNDI 7 MAI.
Concours de pétanque organisé par le Club du Clos Poulet.

RÉSERVATION DE LA SALLE vous désirez réserver ou connaître la disponibilité de la salle polyvalente, les tarifs...
Contactez : Catherine Brebel au **02 99 58 21 54**, catherine.brebel@ville-saint-pere.fr. Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE : les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 sont ouvertes. Contactez l'école au **02 99 58 81 27**.

CALAMITÉ AGRICOLE

Par arrêté ministériel, l'état de calamité agricole a été reconnu pour le département d'Ille-et-Vilaine pour les pertes de récoltes sur pommes dues aux gelées d'avril 2017. Pour être éligibles à une indemnisation, les pertes de récolte devront être supérieures à 30 % de la production théorique et à 13 % de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation agricole. Dossier téléchargeable sur TéléCALAM et à déposer avant le 31 mai 2018. Renseignement au **02 90 02 34 34** le matin de 9 h à 12 h.

RENDEZ-VOUS CONTES

Fêtez les 20 ans des «Rendez-Vous Contes» du GIT de la Baie du Mont-Saint-Michel Bretagne Romantique. Contact : **02 99 48 34 53**.

Dimanche 6 mai «Contes au cloître» à 15h au cloître de l'Abbaye du Tronchet avec Jean-Pierre Mathias (gratuit).

Dimanche 20 mai «Conte acrobatique aérien» à 15h au cloître de l'Abbaye du Tronchet avec la compagnie Herborescence (gratuit).

LA VÉRITÉ SUR...



...**LES RÉFECTIONS DE VOIRIE** (nids de poule, chaussées déformées...). Le conseil municipal a voté la somme de 80 000 € pour la réfection des 27 km de voiries enrobées de la commune en 2018. En effet, cet hiver a été particulièrement pluvieux et obligera à un entretien plus conséquent que les autres années.



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations.

Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage.

Loïc CAVOLEAU - 3^e adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale.

Chantal BESLY - 4^e adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires.

Bernard LEPAIGNEUL - 5^e adjoint en charge des travaux en régie, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Videment, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.